

PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Madame le président de région
Madame Marie-Marguerite DUFAY
Hôtel de Région
Conseil régional de Bourgogne
17 boulevard de la Trémouille
CS 23502
21035 DIJON CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 17 septembre 2017

Bonjour Madame le président,
Chère Madame Dufay,

nous arrivons à la fin de nos études préparatoires après quatre mois de travail acharné pour pouvoir vous présenter notre plan de sauvegarde complet de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan.

Vous êtes très certainement informée et sensible au sort qui aurait été réservé au patrimoine d'Asnan si nous ne propositions pas un programme de conservation et le sort qui pourrait lui être donné si notre programme n'était pas validé par les autorités et propriétaires officiels.

Aussi, c'est avec une certaine impatience de vous rencontrer, afin de construire ensemble ce programme, qui inclus notre concept inédit de création d'activités économiques et sociales pour entretenir l'édifice menacé et pour développer la commune d'Asnan.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Vous trouverez joint quelques documents vous permettant d'apprécier la pertinence de notre travail accompli et sous quelle approche nous abordons ce sauvetage. Nos supports digitaux indiqués à la fin du présent courrier complètent cette documentation, afin de nous soutenir dans ce combat.

Dans l'attente et le souhait absolu de vous rencontrer à votre convenance, croyez, **Madame le président de la région de Bourgogne, chère Madame Dufay**, en l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.



Didier Laquet

PJ :

- . communiqué présentant notre programme,
- . Phares De France/info,
- . Asnan/info,
- . Maire/correspondances (4),
- . Préfecture/correspondance,
- . Sous-préfecture/correspondance.

o Président Département

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>



COMMUNIQUÉ

17 septembre 2017

L'Église Notre-Dame d'Asnan pourrait être sauvée de la destruction

rendez-vous le 25 décembre 2017 à midi au pied du parvis de l'église

Asnantais, Nivernais, Bourguignons, Français !
à tous ceux attachés à la sauvegarde et à l'essor du patrimoine national et local

**La destruction d'une église dépasse toujours le cadre de la commune
dans laquelle elle est construite**

Après quatre mois de travail quotidien de nos équipes (architecture, administration, juridique, commerce et communication), Phares De France est fière et heureuse de vous proposer un programme audacieux, innovant et factuel pour sauver l'église et créer une activité économique et sociale locale !

Nous élaborons actuellement un système économique permettant l'entretien courant d'un édifice, et le cas échéant, sa mise en sécurité et sa restauration complète sans que le budget de la commune s'en trouve déséquilibré.

L'église d'Asnan pourrait être l'édifice pilote d'un tel système.

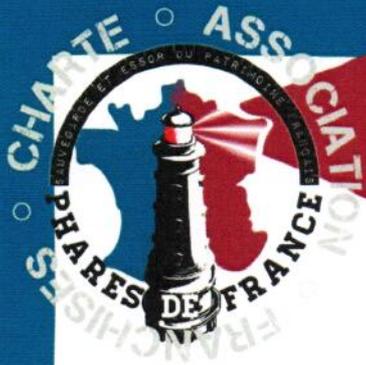
Pour cela, vous devez le faire valider par la municipalité d'Asnan et la sous-préfecture de Clamecy. Leurs obligations de sécurité publique et de conservation du patrimoine seront alors remplies.

CHOSE PROMISE CHOSE DUE

nous vous proposons le seul plan possible :

- . accomplir la cession de l'église à l'euro symbolique à l'association loi 1901 Phares De France, avec le transfert des responsabilités et des charges. La municipalité n'a plus à faire voter la restauration,
- . lancer l'appel aux dons national et transformer les promesses de dons en dons,
- . financer la mise en sécurité de l'église en 2017 et au plus tard le 24 décembre, après la réalisation d'un juste devis des travaux,
- . financer la restauration complète de l'église en 2019 et au plus tard le 24 décembre 2019,
- . après la restauration totale de l'église et la levée de l'état de péril par la préfecture de la Nièvre, obtenir de l'évêché une nouvelle dédicace (consécration) de l'église, un office mensuel (qu'un prêtre d'un autre diocèse pourrait servir, après accord des évêchés concernés et consultation du Père Reveneau du diocèse de Nevers aujourd'hui débordé), et un accord pour une activité culturelle et sociale respectueuse du lieu,





PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

- . acheter un local pour y implanter dès 2017 un commerce de notre enseigne existante Ile Saint Louis Patrimoine et un commerce de distribution de produits du terroir et du quotidien en collaboration avec les commerçants et les producteurs locaux.
- . créer un service de livraison à domicile sur Asnan et les villages voisins non desservis,
- . ces commerces reverseront à l'association Phares De France, alors propriétaire de l'église, une part de leur chiffre d'affaires pour permettre l'entretien régulier de l'église restaurée.

Voilà notre programme consensuel et conforme, en ces 34^{ème} journées européennes du patrimoine, à la volonté affirmée du président de la République de sauvegarder le patrimoine français et de trouver un modèle économique le permettant !

DITES ET FAITES DIRE HAUT ET FORT, aux élus, aux autorités, aux voisins, aux amis, à la famille, aux médias, QUE VOUS VOULEZ CONSERVER VOTRE EGLISE, NOTRE EGLISE, ET QUE VOUS SOUTENEZ LE PLAN DE SAUVEGARDE DE PHARES DE FRANCE !

ECRIVEZ AU MAIRE, Madame Christine FAVIER, AU PREFET, Monsieur Joël MATHURIN ET AU SOUS-PREFET, Monsieur Michel ROBQUIN.

Souvenez-vous, il y a 143 ans, à Asnan. L'ancienne église était devenue trop dangereuse, la construction d'un nouveau lieu de culte était nécessaire. On délaissa l'ancien bâti, aujourd'hui à l'état de ruine, pour en édifier un nouveau, non loin de la mairie. L'actuelle église Notre-Dame d'Asnan, de style néo-gothique, fut consacrée le 19 juillet 1874. En avril 2017, la municipalité a voté sa destruction. Que de ruines...

Votre église peut être le symbole de la France qui se relève, consciente d'elle-même et fière de son Histoire, critère essentiel pour assurer son ouverture sur le monde et son rayonnement.

Voilà pourquoi, nous aussi, nous tenons tant à la restauration de l'église d'Asnan.

Oui, « nous aussi », car la sauvegarde de Notre-Dame d'Asnan reçoit le soutien d'un grand nombre de villageois, d'un grand nombre de natifs de la commune, de ceux qui y ont connu la joie d'un mariage ou la peine d'un enterrement, le recueillement de l'Eucharistie et la méditation d'une homélie. Sa destruction n'est pourtant pas une fatalité.

Notre seul objectif est la sauvegarde du patrimoine français et l'essor des territoires ruraux. Nous vous invitons tous à nous aider dans cette tâche ô combien difficile et ô combien riche pour notre pays !

SOUTENEZ-NOUS SUR : <https://www.pharesdefrance.org> MERCI

« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays ». Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs » (1832).

« Il n'y a pas de mystère dans la création humaine. La volonté fait ce miracle ». Albert Camus (1942).

Didier Laquet, président fondateur
Rémi Chauvière, secrétaire général
Louis Lagier, trésorier



PHARES DE FRANCE association

PARTICIPEZ A L'HISTOIRE EN SAUVANT LE PATRIMOINE



QUI SOMMES-NOUS ?

Issue de plusieurs années d'observation, d'écoute et de réflexion, créée en 2017, notre association a pour but de sauvegarder le patrimoine culturel à l'échelle nationale et pour ambition de favoriser son essor économique. Elle est l'une des composantes du TrioConcept, concept inédit bâti sur trois appuis phare :

la **Charte des Phares De France** regroupant les valeurs partagées et promulguées par tous nos membres. **Échange, partage, synergie, créativité, convivialité, effort, respect** pour sauver les legs de nos ancêtres que nous devons transmettre aux générations actuelles et futures. Elle permet de répertorier les savoir-faire indispensables à la Sauvegarde et à l'Essor du Patrimoine Français.

l'**Association Phares De France** qui met un coup de projecteur sur les biens en danger immédiat ayant un intérêt historique, architectural, culturel, environnemental et plus largement culturel, pour créer une dynamique de sauvegarde. Nous vous aidons à créer votre association de sauvegarde localement. **Propriétaires privés et publics de ce patrimoine à protéger, vous n'êtes plus seuls !** Nous vous aidons à le sauver, le rénover, le développer, le partager, le transmettre.

les **Franchises Phares De France** créant un modèle économique inédit permettant de dynamiser le patrimoine qui s'érode, laissé à l'abandon faute de recettes. Chaque franchise, dont vous êtes le superviseur ou le dirigeant, a pour objet de créer un véritable **renouveau de l'activité économique locale** au sein même de ces édifices sauvegardés ou à sauvegarder. Nous travaillons avec les entreprises, les produits et les travailleurs locaux, favorisant ainsi les communes où ils sont implantés et, plus globalement, le monde rural.

NOTRE MODE OPÉRATOIRE

- Travailler en étroite collaboration avec d'autres associations de protection pour **cibler le patrimoine en danger**, partout en France
- **Constater sur place** l'état de ce patrimoine menacé et rencontrer les acteurs de la vie locale et les habitants
- Partager notre savoir-faire associatif en donnant aux habitants les outils utiles à la **création d'une association locale** ayant pour objet la préservation de l'édifice
- Réfléchir sur les possibilités d'utiliser l'édifice pour **dynamiser l'économie locale**, dans le respect de la destination initiale du lieu, en relation notamment avec les architectes des monuments historiques et les architectes des Bâtiments de France ; racheter le monument pour 1€ dans les cas de destruction imminente
- Rechercher des **subventions** et faire un **appel local ou national aux dons** pour financer, dans un premier temps, la mise en sécurité de l'édifice, voire une étude contradictoire pour évaluer le coût total réel de l'opération le cas échéant
- **Restaurer complètement, valoriser économiquement** via notre système de **franchises**

pharesdefrance.association@gmail.com

Le patrimoine culturel, architectural, culturel, environnemental, entrepreneurial est en réel danger !

LE PATRIMOINE FRANÇAIS A BESOIN DE VOUS !

Nous savons combien il est difficile, pour une petite commune, de sauvegarder son église, son lavoir, sa fontaine, ses monuments historiques. L'exemple du patrimoine culturel du XIX^e siècle nous prouve qu'une grande partie de nos édifices n'est pas protégée juridiquement. Nos collectivités n'ont par ailleurs rien à envier aux propriétaires privés d'un bien culturel. Beaucoup de choses sont, déjà et admirablement, mises en œuvre. Nous devons faire beaucoup plus encore si nous ne voulons pas contempler, impuissants, la destruction de notre Histoire, notre identité, notre culture.

Didier Laquet, président fondateur - Rémi Chauvière, secrétaire général - le bureau - le conseil d'administration de PHARES DE FRANCE association

POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER AVEC L'ASSOCIATION

Adresse
Phares De France association
Ile Saint Louis
18 rue Le Regrattier
75004 Paris

Téléphone
01 42 02 54 56

Courriel

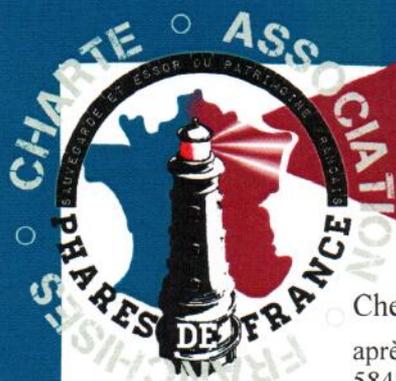
NOTRE ACTUALITÉ

1. **Démarches en cours pour que l'association soit déclarée d'intérêt général**
2. **L'église d'Asnan (58420) bientôt rasée ?**

Alertés par l'Observatoire du Patrimoine Religieux, nous sommes allés à la rencontre du maire et du prêtre d'Asnan, dans la Nièvre. Constatant l'état délabré de l'église (effondrements, humidité), la municipalité a voté sa destruction. Nous proposons sa restauration complète notamment par un appel national aux dons.

L'église d'Asnan, de style néo-gothique, fut consacrée en 1875.





PHARES DE FRANCE
association
SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

L'église d'Asnan : terreau d'un nouveau dynamisme économique local ?

Chers citoyens,

après un combat pour la sauvegarde de l'église communale, la municipalité d'Asnan (Nièvre, 58420) a décidé de sa destruction. Nous savons combien la sauvegarde du patrimoine local est une tâche difficile pour un maire et son conseil municipal. Le coût d'entretien et de rénovation d'un tel édifice, abandonné depuis des décennies, est toujours démesuré pour une commune peu dotée.

Hormis l'aspect financier, **tout le monde souhaite la conservation de cette église pour la commune d'Asnan !**

Parce que nous tenons, plus que tout, à la sauvegarde du patrimoine culturel, parce que nous venons des quatre coins de la France que nous aimons, nous refusons l'annihilation de l'église d'Asnan. C'est un symbole. Le symbole, aujourd'hui en France, de l'impuissance municipale face à l'érosion de son patrimoine culturel.

Nous rappelons ici que le patrimoine local constitue le patrimoine national et que la responsabilité de chacun est certes locale, mais aussi nationale.

Protégez l'âme d'une commune, l'âme de la France, sauvez l'église d'Asnan !

Didier Laquet, président fondateur - Rémi Chauvière, secrétaire général - le bureau - le conseil d'administration de PHARES DE FRANCE association

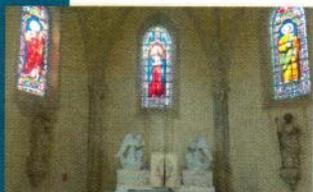
PARTICIPEZ À L'HISTOIRE EN LA SAUVANT !
ÉTAT DES LIEUX

Une destruction imminente pour un édifice en état de délabrement avancé

Le 17 mai 2017, alertés de la situation, des représentants de l'association sont allés constater sur place l'état de l'édifice. Les discussions avec le maire, le prêtre du diocèse et des habitants nous ont fortement éclairés. Asnan est un village de 130 habitants, situé dans la Nièvre, en Bourgogne. **L'église est le seul monument d'Asnan visible de la départementale qui longe le village.**



L'édifice est de style **néo-gothique**. Il fut consacré en **1874**.



Les vitraux, ainsi qu'une partie de l'église, ont été **renovés en 2010**.

En 2013, **une partie de voûte s'effondre** par suite d'un défaut d'entretien. La toiture prend l'eau. L'humidité envahit le lieu.



Il y a quelques semaines par manque de moyens financiers, la municipalité a décidé de la **démolition** de l'édifice. Il est donc urgent d'agir !



VOICI CE QUE NOUS PROPOSONS

La restauration complète de l'église et la valorisation économique et social de la commune

Phase 1 : lancement d'une étude de faisabilité par un architecte du patrimoine pour déterminer le coût total réel de l'opération ; étude remise en septembre 2017.

Phase 2 : financement de la mise en sécurité de l'église.

Le coût est évalué entre 150 000 € et 300 000 €. Dès à présent, nous effectuons un appel national aux dons auprès des particuliers et des entreprises.

En 2009/2010, certains travaux réalisés ont été financés par le biais de subventions à hauteur de 75%. Nous solliciterons, au minimum, les mêmes collectivités territoriales et l'Etat.

Phase 3 : financement de la restauration complète de l'église ; réception des travaux en mai 2020.

Appel national aux dons et subventions. Sollicitation de l'évêché. Sollicitation de l'enveloppe parlementaire du député de la circonscription.

Nous devons prendre acte d'un problème national : le patrimoine culturel du XIX^e siècle n'est pas considéré. C'est pourtant l'expression d'une époque. L'église d'Asnan est l'une des nombreuses victimes de cette dépréciation. Nous souhaitons inciter les parlementaires et le gouvernement à cette prise de conscience juridique. Cette église est le symbole de ce combat.

Phase 4 : nous proposons la création d'activités culturelles dans l'église et économiques aux abords.

Nous proposons la cession de l'église à notre association pour 1 € afin de dégager la commune de tout budget annuel d'entretien, tout en respectant l'église en tant que lieu de culte et de vie.

Création d'une activité commerciale de proximité au service des habitants d'Asnan, production et emplois locaux.

FAITES-NOUS PART DE VOS PROPOSITIONS POUR L'ÉGLISE D'ASNAN, CONTACTEZ-NOUS :
pharesdefrance.association@gmail.com

Tél. : 01 42 02 54 56

PHARES DE FRANCE association
ILE SAINT LOUIS
18 RUE LE REGRATTIER
75004 PARIS



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Madame le maire
Madame Christine FAVIER
Mairie
8 rue Tannay
58420 ASNAN

Présidence

A Paris, le 1er juin 2017
(lettre recommandée n°

Madame le maire,
Chère Madame,

notre visite dans votre commune le 17 mai dernier a montré l'attachement de chacun au patrimoine local et national.

Nous avons pu rencontrer le curé de la paroisse, Père François-Xavier RENEVEAU, des habitants d'Asnan, quelques rares commerçants des villages voisins et découvrir, même redécouvrir, la belle région et la commune d'Asnan, que vous administrez depuis 2014 et qui mérite toute notre attention et notre combat.

Lors de notre rendez-vous, pour lequel nous vous renouvelons nos remerciements, nous avons pu constater votre attachement au patrimoine local, dont l'église donne âme, votre sens de la responsabilité de respecter la Loi de 1905. Mais nous avons aussi pris conscience de votre désarroi face aux difficultés que rencontre votre commune démunie devant un tel budget à analyser et à débattre, et une certaine somme à collecter, pour sauver votre église !

Par ailleurs, « chose promise, chose due » : je vous retourne l'une des « études préalables pour la restauration de l'église » : étude réalisée par Monsieur BURI, architecte spécialisé dans la restauration de monuments historiques, certes. Celui-ci n'en demeure pas moins un architecte diplômé par le gouvernement (DPLG), un professionnel libéral de droit privé qui ne fait pas partie du corps des architectes des Bâtiments de France, ni de celui des Monuments Historiques. Vous comprendrez ainsi nos questionnements, quant au chiffrage contenu dans cette étude, qui ont pour unique but de vous donner de nouvelles perspectives.
Votre dossier promis au retour explique mon envoi recommandé.

Oui, « chose promise, chose due », votre engagement de nous laisser jusqu'en septembre 2017 pour vous présenter un chiffrage réel d'une restauration complète, avec toutes les phases de travaux datées, ainsi que la création d'une activité économique locale, la renaissance de la vie sociale autour de l'église, nous a permis d'enclencher notre travail de sauvegarde de l'église d'Asnan et d'essor de la vie locale.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

En outre, plus nous étudions précisément le « dossier Asnan » au sein de notre association, à l'écoute d'experts (architectes et artisans), etc., plus je m'aperçois de deux points essentiels :

1. tous les leviers n'ont pas - encore - été actionnés pour sauver l'église.
2. l'étude de Monsieur Buri semble être à charge et comprend des affirmations qui ne sont pas toujours factuelles.

C'est pourquoi nous sommes davantage encore convaincus, qu'ensemble, l'église sera sauvée !

Enfin, votre déclaration lors du conseil municipal du 6 avril dernier affirmant que vous suiviez la directive du préfet nous interpelle. Notre correspondance au préfet s'impose.

Sans vous donner dans la présente ce chiffrage réel et complet - qui manque à tous aujourd'hui et qui sera apporté au plus tard en septembre -, nous voyons que 250 000 € de subventions peuvent d'ores et déjà être obtenus (200 000 € par le ministère de la Culture + 50 000 € par la préfecture). Ce montant est suffisant pour la 1ère phase de travaux : la sécurité de l'église.

Monsieur BURI prône 430 000 € environ, Monsieur HANNEBERT, architecte des Bâtiments de France honoraire, prône 150 000 €. Nous constatons, comme vous, que l'écart entre ces deux chiffrages est conséquent. Aussi, essayons de trouver une solution qui, bien que temporaire et peu conventionnelle, permettra sans doute de dépasser certains obstacles. Parce que nous n'avons pas d'autre choix, nous optons pour une moyenne arrondie de ces deux estimations, soit 300 000 €.

Ce mois-ci, nous reviendrons vous rencontrer accompagnés d'un architecte et d'un artisan pour pouvoir chiffrer, si ce n'est la restauration complète, au moins la première phase (sécurité de l'église) et pouvoir, ainsi, lancer les demandes de subventions.

Vous pourrez ainsi éclairer votre équipe municipale pour envisager, au plus tard en septembre, la prise d'une nouvelle décision de maintien de l'église dans votre patrimoine.

Sans que cela soit une proposition ferme à ce jour, si vous optez pour la cession de l'église à notre association, avec l'accord du diocèse (et notre programme détaillé de nos activités respectueuses des lieux et de sa commune), il est raisonnable de l'envisager après cette sécurisation complète.

Soyez aimable de nous indiquer la date de votre prochaine réunion communale, afin que nous puissions venir vous soutenir avec un chiffrage plus réaliste et plus complet que ceux obtenus jusqu'à maintenant. Votre réunion sera plus factuelle et beaucoup mieux accueillie par la population !

Mon équipe et moi-même avons tenu à correspondre en tout premier lieu avec vous. Nos correspondances suivantes iront au Père François-Xavier RENEVEAU, à Monseigneur Thierry Brac de La Perrière, évêque de Nevers, à Monsieur le préfet Joël MATHURIN (copie à Monsieur Nicolas REGNY sous-préfet), ainsi qu'à certains médias qui, déjà, nous ont contactés.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Vous trouverez joints nos nouveaux documents présentant, déjà, un premier plan d'action. Vous trouverez, aussi, notre détermination, notre savoir-faire, notre énergie, nos leviers, que nous mettons au service de la commune d'Asnan pour son patrimoine local et national.

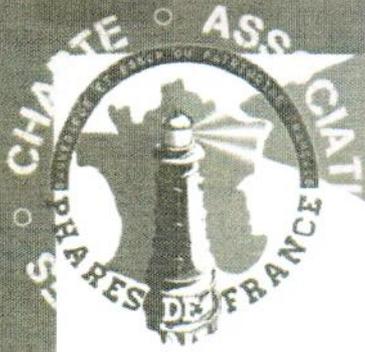
Comme vous le savez, les médias se sont emparés du dossier et vous soutiendront dans cette restauration, non dans la destruction.

Dans l'attente de notre prochain échange, je vous prie de croire, chère Madame Favier, Madame le maire, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Didier Laquet

PJ :

- . l'étude de Monsieur BURL,
- . la plaquette de présentation de Phares De France association,
- . le bulletin d'adhésion 2017 de Phares De France association,
- . le tract "L'église d'Asnan : terreau d'un nouveau dynamisme local ?",
- . le tract "Appel aux dons pour sauver l'église d'Asnan".



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Madame le maire
Madame Christine FAVIER
Mairie
8 rue Tannay
58420 ASNAN

Présidence

Ile Saint Louis, le 7 juillet 2017

Madame le maire,
Chère Madame Favier,

Chose promise, Chose due !

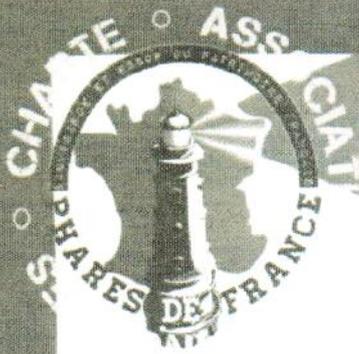
Le délai de mise en place de l'environnement administratif et juridique conforme à notre programme de sauvetage du patrimoine d'Asnan par la restauration de son église a été beaucoup plus long que prévu. Aujourd'hui, notre association dispose, donc et aussi, de toutes les autorisations pour obtenir les fonds nécessaires à la restauration complète de l'église. Nous bénéficions, d'ores et déjà, de promesses de dons, que nous pouvons, désormais, appeler.

Comme vous l'avez indiqué, vous détenez les leviers et les compétences pour obtenir les subventions des pouvoirs publics, aux niveaux national et local pour la mise en sécurité de l'église. Aussi, comme vu ensemble, il paraît juste et efficace d'utiliser ces subventions pour cette première phase des travaux : la mise en sécurité totale des fondations de l'église, le temps de passer à la deuxième phase.

La sécurisation de l'église dans sa dangerosité potentielle à l'égard des paroissiens, des passants et des voisins a été effectuée par la municipalité et la préfecture par l'interdiction d'accès à l'édifice dans un périmètre suffisant. L'effondrement de l'église, qui, pour moi, se ferait à l'intérieur, n'est pas imminent. Tant d'édifices du XIXème siècle résistent au temps, même s'ils n'ont pas été entretenus comme ils auraient dû l'être, comme dans le cas de l'église d'Asnan.

Enfin, même si l'étude de mise en sécurité de l'église de Monsieur BURI réalisée en février 2017 ne sera pas nécessairement retenue, pouvez-vous nous l'adresser : sauf erreur, elle ne se trouvait pas dans l'étude préalable que vous nous avez confiée. Nous lui avons demandée, Monsieur BURI préfère que vous nous la transmettiez vous-même en tant que maître d'ouvrage. Le plus rapide est le courriel : pharesdefrance.association@gmail.com : à défaut par courrier prioritaire : Phares De France Ile Saint Louis 18 rue Le Regrattier 75004 PARIS.

La deuxième phase, la restauration complète, sera financée par le biais de notre association et nos actions, par les appels aux dons privés, particuliers, entreprises, mécènes, comme nous nous sommes engagés à le faire.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

A l'issue de notre étude préalable, parallèle à nos démarches administratives et juridiques, nous avons eu la confirmation de l'existence de nouveaux procédés totalement maîtrisés pour remédier à tout sol instable, notamment celui du jet grouting (pieux où le béton se mélange avec le sous-sol pour une meilleure cohérence du sous-sol) et à tout défaut de construction assemblant des matériaux parfois moins compatibles ; procédés appropriés à la situation de l'édifice d'Asnan.

Dans la cadre de la poursuite de notre soutien rationnel, nous vous proposons une seconde visite à Asnan. Nous serons accompagnés de notre architecte et de notre chef des travaux. Nous vous proposons ce déplacement avant le 18 juillet 2017 ; date du départ en vacances des élus de la municipalité d'Asnan. Nous pourrions en profiter pour rencontrer votre équipe, afin de valider la véracité de nos échanges et engagements mutuels. La date pourrait correspondre à celle de votre réunion publique, pour laquelle nous vous demandons de nous communiquer la date.

Je reviens sur l'idée de céder l'église à notre association. Comme indiqué dans notre courrier du 1^{er} juin 2017, il me paraît toujours raisonnable de l'envisager après la mise en sécurité complète de l'église. En septembre, nous serons à même de vous proposer un programme détaillé et argumenté, comme convenu.

Au-delà de l'économie substantielle réalisée par la commune (les travaux d'entretien seraient à la charge de l'association), cette cession pourrait compléter et renforcer notre programme de développement économique d'Asnan (création d'un commerce général ; dossier en cours de réalisation) et de re-faire de l'église le centre de vie de votre commune. L'accord du diocèse, avec nos activités respectueuses des lieux et de sa commune, serait également nécessaire.

Nous sommes heureux de vous adresser la vidéo que nous diffusons et qui a été réalisée à la suite de notre première rencontre le 17 mai dernier. Comme vous l'avez constaté, les médias se manifestent très peu pour sauver le patrimoine. Ils se déchainent quand il est détruit, surtout une église. L'opinion publique suivra.

Tout sera prêt pour septembre. Vous serez l'élu qui sauve le patrimoine local et national, et non qui le détruit ! Le symbole d'Asnan sera réussi, avec et grâce à vous, votre équipe, et tous les intervenants, habitants, diocèse, préfecture...

Vous remerciant de votre confiance envers nous et de votre conscience de l'impact du sauvetage de l'église d'Asnan, patrimoine local et national !

Dans l'attente de notre prochain échange, je vous prie de croire, chère Madame Favier, Madame le maire, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Didier Laquet

L PDF



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Madame le maire
Madame Christine FAVIER
MAIRIE
8 rue de Tannay
58420 ASNAN

Ile Saint Louis, le 10 août 2017

Madame le maire,
Chère Madame FAVIER,

juste un petit mot pour renouveler nos remerciements quant à votre accueil lors de notre seconde visite dans la commune, que vous administrez depuis la dernière mandature.

Comme vous le savez, notre venue a été sollicitée par bon nombre des Asnantais. Ils souhaitent connaître l'association et son représentant qui s'engage à sauver leur église. Nous avons été très heureux de l'accueil chaleureux et attentif de la quasi majorité des habitants.

Comme vous, les Asnantais demeurent très attachés à leur église, qu'ils considèrent, à juste titre, faisant partie de leur Histoire, leurs souvenirs, leur vie, leur environnement, leur avenir. Les en priver serait une erreur et une faute.

Cette rencontre a permis de constater deux éléments essentiels allant dans le sens que vous saurez prendre : la conservation de l'église.

Le premier élément est qu'il semble qu'un nombre infime de personnes de votre entourage vous ont coupée de la majorité de « vos » citoyens et de leurs profonds désirs et choix. J'ai moi-même rencontré ces deux, trois, voire quatre personnes, totalement isolées du reste de la population, totalement déconnectées de la réalité, violentes dans leur obsession suspecte de détruire l'église. Peut-être, ces rares personnes privilégient des intérêts personnels à l'intérêt collectif.

Le deuxième élément est la dissipation d'un malentendu important entre nous deux : quand nous parlions de la mise en sécurité de l'église, je pensais à 2017, vous pensiez à 2018. Bien sûr que la mise en sécurité doit être réalisée en 2017, même si vous et la préfecture avez pris les mesures pour protéger la population.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Vous avez souligné les délais d'obtention des subventions trop longs pour la mise en sécurité en 2017. C'est pourquoi notre association interviendra financièrement dès cette première phase de travaux, même si ces délais sont identiques à ceux pour obtenir les subventions de destruction que vous avez sollicitées. Ces demandes de subventions pour la sauvegarde de l'église auraient dues être faites depuis bien longtemps. Cependant, il est toujours facile de « souligner des choses » quand on n'est pas aux affaires. Ce ne sera ni mon discours, ni ma pensée.

Donc et afin de sauvegarder l'église d'Asnan, comme envisagé lors de notre première rencontre du 17 mai 2017 et comme promis lors de notre deuxième rencontre du 5 août 2017, nous allons vous faire une nouvelle proposition factuelle, en tenant compte de toutes vos informations, prérogatives et obligations.

Je crois qu'il est temps pour vous de réfléchir à envisager une autre issue pour le patrimoine d'Asnans et de songer à envisager d'organiser à l'automne un nouveau vote de la municipalité pour répondre vraiment aux souhaits de la vraie majorité des habitants et en tenant compte d'un élément nouveau : notre aide.

Il est capital de comprendre – et de faire comprendre – que nous sommes intervenus après le vote de la destruction et que les nouveaux éléments désormais en votre possession – qui seront confortés par notre prochaine proposition – et qu'il s'agira, non pas de changer d'avis, mais de prendre une nouvelle décision en fonction de ces nouveaux éléments.

Notre proposition répondra à l'attente de chacun, et aussi du nouveau sous-préfet qui saura être mieux à votre écoute et à celles des citoyens.

Ensemble, les habitants, vous, la municipalité, le préfet, le sous-préfet, la préfecture, le père François-Xavier RENEMEAU, le diocèse et nous, nous réussirons à sauver le patrimoine de la commune d'Asnans !

Croyez, Madame le maire, chère Madame FAVIER, en l'expression de mes salutations les plus cordiales et les plus sincères.


Didier Laquet

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Madame le maire
Madame Christine FAVIER
MAIRIE
8 rue de Tannay
58420 ASNAN

Ile Saint Louis, le 17 septembre 2017
Lettre recommandée avec AR n° 1A13704051964

Madame le maire,
Chère Madame FAVIER,

nous arrivons au terme de nos études sur le sauvetage de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan !
Comme vous le savez, ces quatre derniers mois ont été laborieux, au sens étymologique, pour tout le monde, notamment pour notre équipe, qui peut ainsi proposer un plan « carré » pour sauver l'église, le patrimoine d'Asnan et de France.

Depuis le début, nous avons construit pas à pas le « dossier Asnan » en « misant » sur vous et votre attachement profond à servir vos administrés et à respecter l'objet de votre mandat.
Je souhaite vous en remercier et vous en féliciter, d'autant que, même si la conservation de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan respecte la volonté générale, vous avez subit quelque pression.

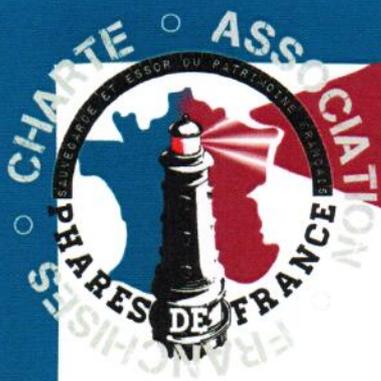
Vous trouverez joint le programme que nous proposons à la municipalité d'Asnan et à la préfecture de la Nièvre avec sa délégation à la sous-préfecture de Clamecy.

Par votre acceptation de ce programme tant réfléchi, construit et partagé, vous et les autres autorités feront du « dossier Asnan » le symbole de la réussite d'une intelligence collective et individuelle, d'une compréhension de la mise en place d'un système singulier, notre « TrioConcept », permettant de créer les ressources financières nécessaires à l'entretien du patrimoine, privé et public !

Notre activité économique est déjà enclenchée par l'ouverture en 2017 à Asnan même de deux de nos Franchises : Ile Saint Louis Patrimoine et Phares De France (nom en cours d'élaboration) de produits locaux et de premières nécessités.

Notre équipe reviendra à Asnan très prochainement pour vous saluer et pour rencontrer les commerçants, les producteurs locaux et toujours les habitants d'Asnan et des villages voisins, les premières personnes concernées et nos futurs clients.

Nous comptons sur votre aide pour toujours mieux connaître les besoins et envies locaux de ces mêmes gens.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Bien sûr, nous comptons sur votre validation rapide, afin que nous enclenchions la collecte des fonds pour la première phase, la mise en sécurité de l'église. Les trois mois restants en 2017 seront très vite écoulés.

Lors de cette prochaine visite, nous pourrons réaliser le devis de la 1^{ère} phase des travaux et le devis de la 2^{ème} phase par notre équipe parisienne (architecte et bâtiments publics).

Nous sommes entièrement à votre disposition et à celle de tout élu et de toute autorité pour toute information ou toute démarche complémentaire.

Ici prennent fin nos démarches de négociations. Vous seule et vous seuls êtes responsables de l'issue de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan, patrimoine des Asnantaï, des Nivernais, des Bourguignons et des Français. Que personne ne l'oublie tant qu'il est temps !

Ici commencent nos démarches de médiatisations locales et nationales. L'avenir donnera la suite donnée et à donner.

Croyez, Madame le maire, chère Madame FAVIER, en l'expression de nos salutations les plus cordiales et les plus sincères.

Didier Laquet

PJ : « COMMUNIQUE du 17 septembre 2017 » constituant la proposition de notre programme complet.

Copie à :

- . Madame Marie-Marguerite Dufay, président de la région Bourgogne,
- . Monsieur Patrice Joly, président du département de la Nièvre,
- . Monsieur Joël Mathurin, préfet du département de la Nièvre,
- . Monsieur Michel Robquin, sous-préfet de Clamecy,
- . Père François-Xavier Reveneau, curé du diocèse de Nevers,
- . Monseigneur Thierry Brac de La Perrière Evêque du diocèse de Nevers.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEljYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Monsieur le préfet de la Nièvre
Monsieur Joël MATHURIN
PREFECTURE
40 rue de la Préfecture
58026 NEVERS CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 15 août 2017

Monsieur le préfet,
Cher Monsieur MATHURIN,

c'est avec un certain enthousiasme que je m'adresse à vous. J'attendais de bien connaître le dossier, les lieux, les élus et les décideurs, la commune, le département, l'édifice, les habitants, la région, avant de me permettre de vous soumettre un projet crédible, complet et alternatif à la destruction de l'église d'Asnan (58420).

Phares De France est l'aboutissement de plusieurs années d'observations, de réflexions et de recherche de solutions sur la sauvegarde du patrimoine local et l'essor des territoires ruraux.

Nous croyons, profondément et sincèrement, à la ruralité. Nous croyons que le pays peut être sauvé par les territoires ruraux aujourd'hui désertifiés.

C'est pourquoi, notre projet repose non seulement sur la restauration complète de l'église d'Asnan, sur sa reconstitution de centre de vie et sur la dynamisation économique de la commune d'Asnan et ses alentours. C'est ainsi que nous parlons de TrioConcept : le partage de valeurs humaines + la sauvegarde de l'église d'Asnan (patrimoine local et national) + création d'une activité économique locale permettant d'obtenir les ressources nécessaires à l'entretien du patrimoine (ici, il est prévu un commerce à Asnan pour Asnan et les communes environnantes avec produits et embauches locaux).

C'est en m'adressant à vous, à votre sens des responsabilités, à vos valeurs de partage, que mon enthousiasme grandit.

La mairie d'Asnan a obtenu de votre préfecture et du diocèse de NEVERS l'autorisation de détruire « son » église. Le vote de la municipalité a eu lieu avant notre « intervention » et la construction d'un vrai dossier alternatif.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Nous avons rencontré à deux reprises le maire, Madame Christine FAVIER, le père François-Xavier REVENEAU de la paroisse et les Asnantais.

Tous sont unanimes pour souhaiter la sauvegarde de l'église si une solution était trouvée.

Ma présente démarche est de vous demander de bien vouloir suspendre toute autorisation de destruction, le temps de vous présenter et de présenter à Madame FAVIER le dossier factuel, qui tient compte des impératifs de sécurité des personnes (aujourd'hui, préservées par vos mesures prises sur place) et de conservation du patrimoine.

Votre ancien sous-préfet, Monsieur Nicolas Régny, semblait avoir une volonté surprenante de détruire l'église d'Asnan. Monsieur Michel Robquin, votre « nouveau » (pour ce territoire) sous-préfet aura certainement un regard plus juste sur ce dossier.

Permettez-moi, Monsieur Mathurin, de vous solliciter un rendez-vous au date et lieu de votre convenance, afin que notre association puisse vous présenter son travail, qui satisfera, nous le croyons, tout le monde, vous, le maire, la commune, le département, les habitants et les citoyens des autres communes et régions.

Etant à votre pleine disposition, je vous prie de croire, Monsieur le préfet, cher Monsieur Mathurin, en l'expression de mes salutations et de celles de mes coéquipiers les plus sincères et respectueuses.

Didier Laquet

PJ :

- . info de Phares De France,
- . info de Asnan et son église,
- . appels aux dons et adhésions,
- . lettres au maire, Madame Favier.

Copie, avec votre respect, au sous-préfet par interim, Monsieur Michel Robquin.

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47YNTWB705YEIjYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance>



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Monsieur le sous-préfet de Clamecy
Monsieur Michel ROBQUIN
SOUS-PREFECTURE
38 rue Jean Jaurès
BP 119
58503 CLAMECY CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 15 août 2017

Monsieur le sous-préfet,
Cher Monsieur ROBQUIN,

c'est avec un certain optimisme que nous avons appris votre nomination à la sous-préfecture de Clamecy, en remplacement de Monsieur REGNY.
Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre mission.

Bien sûr, les propos, tant sur le fond que sur la forme, tenus à Monsieur le préfet, Monsieur Joël Mathurin, s'adressent aussi à vous. J'attendais de bien connaître et construire le dossier d'Asnan pour vous le soumettre en projet alternatif factuel à la destruction de l'église d'Asnan (58420).

Le projet de Phares De France repose non seulement sur la restauration complète de l'église d'Asnan, sur sa reconstitution en centre de vie et sur la dynamisation économique de la commune d'Asnan et ses alentours.

C'est ainsi que nous parlons de TrioConcept : le partage de valeurs humaines + la sauvegarde de l'église d'Asnan (patrimoine local et national) + création d'une activité économique locale (ici, il est prévu un commerce à Asnan pour Asnan et les communes environnantes avec produits et embauches locaux).

La mairie d'Asnan a obtenu de votre préfecture (par votre prédécesseur très volontaire à la destruction de l'église) et du diocèse de NEVERS l'autorisation de détruire « son » église. Le vote de la municipalité a eu lieu avant notre « intervention » et la construction d'un vrai dossier alternatif.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Nous avons rencontré par deux fois le maire très dévoué, Madame Christine FAVIER, le père François-Xavier REVENEAU de la paroisse et les Asnantais.

Tous sont unanimes – sauf quelques rares bruyantes personnes – pour souhaiter la sauvegarde de l'église si une solution était trouvée.

Comme sollicité auprès du préfet, ma présente démarche tient à vous demander de bien vouloir suspendre toute destruction, le temps de vous présenter, à la préfecture et à la commune, le dossier factuel, prenant en compte les impératifs de sécurité des personnes (aujourd'hui, préservées par vos mesures prises sur place) et de conservation du patrimoine.

Nous souhaitons que vous portiez un regard nouveau sur ce dossier, qui apporte aujourd'hui des gens nouveaux se proposant de restaurer ladite église et de constituer localement une activité économique.

Il est probable que, parallèlement au commerce d'Asnan et l'enseigne Phares De France, j'apporte et développe à Asnan mon autre enseigne d'activité personnelle. C'est ce que je monte actuellement dans la Creuse !

Permettez-moi, Monsieur Robquin, de vous solliciter un rendez-vous au date et lieu à votre convenance, afin que notre association puisse vous présenter son travail, qui satisfera, nous le croyons, tout le monde, vous, le maire, la commune, le département, les habitants et les citoyens des autres communes et régions.

Etant à votre pleine disposition, je vous prie de croire, Monsieur le sous-préfet, cher Monsieur Robquin, en l'expression de mes salutations et de celles de mes coéquipiers les plus sincères et respectueuses.

Didier Laquet

PJ :

- . info de Phares De France.
- . info de Asnan et son église,
- . appels aux dons et adhésions,
- . lettres au maire, Madame Favier.

Copie, avec votre respect, au préfet, Monsieur Joël Mathurin.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMriQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Monsieur le président du département
Monsieur Patrice JOLY
Hôtel du département
Conseil départemental de la Nièvre
rue de la Préfecture
58039 NEVERS CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 25 août 2017
Lettre recommandée avec AR n° 1A13704049992

Bonjour Monsieur le président,
Cher Monsieur JOLY,

de ce qui était un problème hier, je vous propose d'en faire ensemble un avantage aujourd'hui !

Les responsabilités multiples, qui vous incombent et pour lesquelles les citoyens vous ont choisi, nécessitent un pragmatisme et une vision globale propres à votre fonction.

Aussi, votre nom a été cité à plusieurs reprises par nos différents et multiples interlocuteurs, publics et privés, élus et non élus !

Nous savons que **vous êtes attentif au dossier de la sauvegarde de l'église Notre-Dame d'Asnan, de ses conséquences à court, moyen et long terme selon l'issue finale qui sera retenue et de votre recherche de la solution la plus adaptée en termes de protection du patrimoine, de sécurité des citoyens et de développement local.**

Je vous précise que nous arrivons post décision du conseil municipal de détruire l'église. Nous avons la certitude que tous les leviers n'ont pas été actionnés, tout en ayant bien conscience des grandes difficultés rencontrées par la municipalité. C'est pourquoi, **nous avons créé Phares De France : participer à la sauvegarde du patrimoine local en trouvant les solutions pour et avec les collectivités territoriales !** Madame Marianne HANIDA, secrétaire général de la sous-préfecture de la Nièvre, nous précise que notre action constitue de **l'aménagement du territoire.**

Nous proposons une véritable solution factuelle et il semblerait que les lignes ont du mal à bouger pour faire prendre une nouvelle décision à la municipalité avec tous ces nouveaux éléments : voter la restauration totale de l'église d'Asnan. De plus, c'est la volonté absolue des Asnantis et de leurs voisins.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

En effet, nous sommes allés par deux fois à la rencontre des habitants. Nous avons reçu le soutien de la grande majorité d'entre eux. Ils s'expriment d'ailleurs de plus en plus à ce sujet, notamment sur Internet, via les réseaux sociaux, davantage encore depuis la publication de l'article du Journal du Centre en date du 22 juillet 2017 et la diffusion début août du reportage de France 3 Bourgogne concernant l'église d'Asnan et notre association. Nous avons alors constaté que la volonté actuelle et virulente de détruire cette église était le fruit d'un petit nombre de villageois, voire de villageois ne résidant pas et ne travaillant pas à Asnan. Du fait de cette minorité, l'état d'esprit de la commune n'est pas propice à l'écoute, mais à la violence de mots et à la médiocrité de coups bas. Cet état de fait empêche la municipalité, notamment le maire, d'accomplir la volonté générale, et de respecter son obligation d'entretenir - et non de détruire - le patrimoine de la commune, ce pourquoi Madame FAVIER a été élue."

La commune d'Asnan, le département de la Nièvre et la région de Bourgogne ne souhaitent pas être connus et reconnus pour avoir été à l'origine de la destruction de la première église sur leur territoire !

C'est aussi pourquoi nous vous contactons et vous sollicitons un rendez-vous : vous exposer notre solution factuelle.

Nous demandons au président du département, **Monsieur Joly, votre aide, non financière, mais de facilitateur et coordinateur de la mise en place de ce programme**, qui n'est autre que la résultante réelle de l'ensemble des intervenants et des personnes concernées !

Pour tout cela, il est primordial de suspendre immédiatement la décision de destruction de l'église.

Permettez-moi au nom de notre association, Phares De France, au sein de notre « TrioConcept », de vous proposer une solution globale, innovante, dynamique, créatrice d'emplois et de richesses locaux. Notre proposition, et sa mise en œuvre, constituera le **point pilote d'une idée, d'un concept singulier se préoccupant sincèrement de la ruralité** et de ses nombreux et douloureux problèmes en y apportant des solutions concrètes et le symbole que tous ensemble nous pouvons faire du patrimoine d'une charge une richesse.

Elle respecte les obligations de chacun, dont celles du maire et du préfet, en termes notamment de sécurité, et le souhait de plus en plus criant de la population asnanaise et de son voisinage de conserver leur église !

C'est pourquoi, comme nous nous étions engagés à le faire auprès du maire d'Asnan, Madame Christine FAVIER, dès notre première rencontre le 17 mai dernier, nous sommes en mesure de lui présenter un dossier complet de sauvegarde de l'église Notre-Dame d'Asnan, entraînant le développement d'activités économique et culturelle locales.

Je me permets de vous en livrer les grandes lignes ici et en primauté !

Ce programme est le résultat de trois mois et demi de travail sans relâche de notre équipe, multipliant les études de la localité, les écoutes des autorités, dont Madame FAVIER, les écoutes des Asnanais et leurs voisins qui ont tous souhaité nous rencontrer, l'intérêt des autres citoyens de France, les réflexions, les analyses et enfin les propositions.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Immédiatement et à court terme, nous créerons 3 emplois pour 3 habitants locaux, en conjuguant la restauration de l'église, l'ouverture d'une agence à Asnan d'une activité déjà en cours à PARIS (ILE SAINT LOUIS PATRIMOINE), la création d'un commerce de produits locaux en collaboration avec les commerçants et producteurs locaux, puis la mise en place à moyen et long termes d'une activité culturelle et sociale au sein de l'église restaurée.

Ce programme est en cours d'étude dans une commune de la Creuse, La Souterraine, où le recrutement d'un premier collaborateur est enclenché avec le concours du Pôle Emploi local.

Retenant une suggestion de Madame FAVIER, nous accepterons la cession de l'église par la municipalité à l'euro symbolique, avec le transfert des responsabilités. Nous nous engageons à réaliser la mise en sécurité de Notre-Dame d'Asnan dès 2017 et avant le 31 décembre 2017, pour une restauration totale au plus tard dans les 3 ans et avant le 1^{er} septembre 2020. On fera une nouvelle étude préalable pour savoir effectivement quel est le montant réel de la restauration totale.

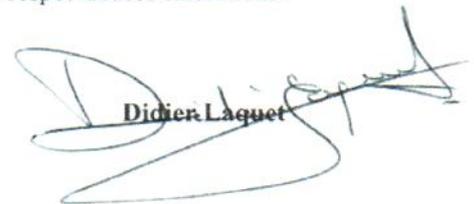
Pour la création des 2 activités économiques immédiates, nous achèterons un local à Asnan.

Ce programme aura une répercussion positive immédiate sur la commune et son département.

Nous nous permettrons de joindre, également, Madame Marie-Marguerite DUFAY, président de la région Bourgogne.

En annexes, vous trouverez des éléments importants du dossier, du travail en amont de notre programme et nos correspondances avec le maire, le préfet et le sous-préfet, duquel nous attendons un rendez-vous.

Dans l'attente et le souhait absolu de vous rencontrer à votre convenance, croyez, **Monsieur le président du département de la Nièvre, cher Monsieur Joly**, en l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.


Didier Laquet

PJ :

- . Phares De France/info,
- . Phares De France/adhésion,
- . Phares De France/supports numériques (site, Facebook, YouTube),
- . Asnan/info,
- . Asnan/dons,
- . Maire/correspondances (3),
- . Préfecture/correspondance,
- . Sous-préfecture/correspondance.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMriQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>